

Ségolène Royal
Désirs D'avenir

Collectif de Saint Denis
<http://saintdenisdavenir.unblog.fr/>



Café-Ségolène du 20 Mai 2008

Questions : *Comment répartir les revenus des entreprises entre actionnaires, salariés et investissements ?/
La compétitivité des entreprises est-elle compatible avec la redistribution des revenus ?*

Constats partagés au cours du débat :

Les objectifs des entreprises et des salariés sont devenus complètement contradictoires. C'est la conséquence du capitalisme financier et actionnarial qui s'est développé à l'échelle mondiale.

La notion de compétitivité des entreprises n'existe plus ; le profit à court terme prime sur l'investissement à long terme.

Les réponses sociales démocrates keynésiennes sont devenues inopérantes du fait de l'offensive idéologique du capitalisme mondial et de sa toute puissance.

Les politiques conduites par les gouvernements de Droite s'emploient à justifier idéologiquement les dérégulations de l'économie qu'elles mettent en œuvre : révision du code du travail, effondrement des politiques sociales,...

Propositions :

Nous devons convaincre qu'un autre modèle est possible. Pour cela il faut intervenir au niveau d'organismes internationaux (OMC, FMI,...) et construire une action coordonnée au niveau européen dans le cadre d'une Europe politique.

L'Etat doit créer et renforcer l'économie solidaire :

-Création d'une « Propriété Sociale Collective » :

L'Etat crée un « fond national » afin d'acquérir des parts du capital des entreprises. Ces parts seront gérées par les salariés .Il s'agit d'une « Propriété Sociale Collective » et pas d'un actionariat.

-L'Etat pourrait inciter au développement d'entreprises solidaires : mutuelles, coopératives, associations.

Ces entreprises solidaires n'ont pas le profit comme moteur, mais l'équilibre des comptes. Elles n'ont pas d'actionnaires à rémunérer.

(constats, suite)

Les salariés ont perdu confiance dans les solutions proposées et imposées par les entreprises. Celles-ci demandent toujours plus d'efforts aux salariés sans que ceux-ci en reçoivent les bénéfices.

(propositions, suite)

-Proposer aux salariés dont les entreprises ferment de reprendre leur entreprise sous une forme coopérative. L'Etat proposerait une aide financière mais aussi une aide à la formation pour les salariés.

Dans le cadre de l'économie solidaire, l'expérience du familistère a été mentionnée.

La dimension européenne indispensable :

L'Union Européenne doit :

- rechercher les moyens pour constituer de grands services publics au niveau européen dans les secteurs clefs.*
- mettre en place une politique économique, monétaire et industrielle européenne.*

Vaincre les tabous en matière de redistribution :

- Il faut un nouveau partage des richesses entre le capital et le travail.*
- L'Etat doit taxer différemment les bénéfices investis dans l'entreprise et ceux redistribués aux actionnaires de l'entreprise.*
- Il ne faut pas autoriser les écarts salariaux disproportionnés dans l'entreprise. Les rémunérations des chefs d'entreprises des grandes sociétés internationales sont devenues exorbitantes.*

Les aides de l'Etat aux entreprises doivent être conditionnées au respect des engagements pris par l'entreprise qui les reçoit. Elles doivent être reversées par l'entreprise aux salariés si elles ont été touchées indûment.

(propositions, suite)

L'attractivité réelle de notre pays doit être gardée et renforcée.

L'Etat peut attirer des entreprises :

- en préservant le savoir-faire des salariés, en les formant et en les qualifiant tout au long de leur vie.*
- en investissant dans des services publics de qualité.*

Question : Quels contre-pouvoirs mettre en place dans les entreprises ?

Constats :

Le syndicalisme est affaibli :

- peu de salariés sont syndiqués,

-les syndicats sont divisés, trop nombreux et discrédités.

Tous ces facteurs empêchent les syndicats de jouer leur rôle.

Propositions :

-Le Parti Socialiste doit prendre sa place de premier parti de la Gauche en s'impliquant et en impliquant ses militants dans une démarche visant au renforcement et à l'unification du syndicalisme.

-Les Très Petites Entreprises (TPE) : une forme adaptée de syndicalisme doit être créée pour ces entreprises.

-Un syndicalisme européen : il faut rechercher l'union syndicale en Europe et renforcer la législation européenne en matière sociale.

-Développer les structures syndicales internationales et mieux utiliser le Bureau International du Travail.

Des questions ont été soulevées mais n'ont pu avoir de réponses dans le cadre du débat.

-Comment les salariés des TPE pourraient-ils participer à la gestion de leur entreprise ?

-Quelle forme peut prendre le syndicalisme dans les TPE ?

Quelques pistes :

-A défaut d'une représentation syndicale, obliger les employeurs et les salariés à organiser une réunion formelle qui fasse l'objet d'un ordre du jour soumis à des règles. Le procès verbal de ces réunions serait envoyé à une structure syndicale locale.

-Comment mettre en place une formation syndicale initiale obligatoire pour tous les nouveaux salariés (présentation des syndicats et de leur rôle) ?

L'ambiance était conviviale, chaleureuse, mais studieuse. L'accueil parfait. Quant au couscous qui a suivi, il était excellent, et pour tout dire, ROYAL !!! On reviendra.